

Infos Les Pieux



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DES PIEUX



UN BEL ETE SUR LA PLAGE DE SCIOTOT



L'éclairage public à la loupe



Serge Travert, l'ASVP de la commune



Votre agenda estival

EDITO

Quel avenir pour la commune des Pieux en 2017 ?

En 2015, les projets de communes nouvelles des Communautés de Communes des Pieux, de La Hague, de Douve-Divette n'ayant pas abouti, la commune des Pieux s'est engagée dans le regroupement des 43 communes membres pour répondre aux obligations de la loi NOTRe. Cette évolution territoriale avait comme première ambition de maintenir les services de proximité à la population et l'aide aux associations, de maîtriser la fiscalité ménage et d'apporter la solidarité financière aux projets du Cotentin.

Ce regroupement de trois Communautés de Communes a été combattu et dénigré par l'opposition « Les Pieux demain », nos conseillers départementaux et les promoteurs de la future agglomération imposée par la Commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin.

Aujourd'hui, la population des Pieux, les associations, découvrent les conséquences désastreuses que j'avais annoncées à la Préfète de la Manche le 30 septembre 2015, à savoir la disparition de la Communauté de Communes des Pieux au 1^{er} janvier 2017 qui privera la commune des Pieux d'un partenaire historique pour assurer son rôle et ses services de chef lieu de canton.

La Commune des Pieux a voté unanimement pour la création d'une commune nouvelle composée des 15 communes qui reste la seule solution pour sauvegarder le bloc communautaire de la CCP et intégrer sans conséquences significatives la future agglomération du Cotentin. Cette décision appartient aux 15 communes mais elle ne fait pas l'unanimité encore aujourd'hui.

Demain, la commune des Pieux isolée dans

l'agglomération du Cotentin, comment imaginer que le retour des moyens pour maintenir la qualité de vie, l'attractivité et le développement des services de proximité soient à la hauteur de l'effort actuel de la CCP qui assure des prestations, des subventions, des aides pour le bien vivre autour d'établissements nucléaires.

Des engagements forts et des exigences pour notre population doivent être imposés dans la charte de l'agglomération du Cotentin pour apporter les garanties nécessaires au maintien du personnel et des services à la population.

Une gestion rigoureuse des finances communales

En 2015, l'effort collectif des élus, des services et des associations, a permis de stabiliser les dépenses communales et repousser l'effet de la forte baisse des dotations de l'état qui menace la fiscalité ménage. Les élus d'opposition ont critiqué ce résultat qui contraint la dépense publique et associative, ont dénoncé des excédents, soi-disant cachés, qui ne sont en réalité que notre capacité d'autofinancement pour faire face aux emprunts grand chantier EPR. En 2016, nous devons poursuivre cette gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et redresser notre situation d'endettement.

Le dimanche 3 juillet, le tour de France cycliste traversera la commune. Venez nombreux pour que cette fête soit belle et que la promotion des Pieux soit réussie !
Bel été à vous tous !

Jacques LEPETIT
Maire des Pieux

Réunion de quartiers : vous avez la parole !

Le maire et les élus du conseil municipal auront le plaisir de vous rencontrer et d'échanger sur les différents sujets qui concernent notre commune à l'occasion des réunions organisées dans les différents quartiers des Pieux en juin. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

A vos agendas !

• **Lundi 27 juin** : pour tous les hameaux du secteur de Sciotot et Becqueville, le Val Mulet, la Bessière, Ertot, Quesnel, es Vrats, es Anglais, la Couerie, Cailletot, la Gesnerie, Riblon, Clerotte, Hôtel Buhot, la Caplinerie, Rouville, Hôtel Bourgeois

• **Mardi 28 juin** : pour tous les hameaux du secteur d'Epaville, les cités et rues au sud de la rue Centrale : la Roche à Coucou, la Lande, Victor-Hugo, le Clos Faudais, les Roches, route du Rozel, la Croix du Siquet, la Forgette, le Petit Bourg, route de Barneville, Dr Boissieux, les Primevères, les Trois Champs, le Clos Poulain, rue de la Carpentrie, rue du Castillon, les Cailles

• **Mercredi 29 juin** : pour le village d'Etang-Val, les rues et cités au nord de la rue Centrale : les Landettes, la Trainellerie, la Houquette, l'Ermitage, la Boiserie, les Terres Blanches, la Croix Nourry, les Droueries, le Kaolin, le Pèlerine, route de Cherbourg, route de Flamanville

Toutes les réunions ont lieu à 18h00 à la salle d'activités de la Mairie.



SOMMAIRE

Cadre de vie

Un bel été sur la plage de Sciotot	p 3
Un tiralo disponible cet été	p 3
Un nouvel aménagement pour la plage de Sciotot	p 3
L'éclairage public à la loupe	p 4
Rechargez vos véhicules électriques sur Les Pieux !	p 4
Les travaux d'accessibilité de la médiathèque achevés	p 4
Serge Traveret, l'ASVP de la commune	p 5

Culture

Le wifi disponible à la médiathèque	p 5
-------------------------------------	-----

Urbanisme

ZAC : les aménagements se poursuivent	p 6
---------------------------------------	-----

Scolaire / Jeunesse

Le conseil municipal enfants en action	p 6
--	-----

Finances

Le budget communal 2016	p 7
-------------------------	-----

Social

Le vélo : un passage entre les générations	p 7
Le sommeil s'invite dans les TAP	p 7

Tour de France

Tous en selle pour le Tour 2016	p 8/9
---------------------------------	-------

Agenda

Vos animations de l'été	p 10
Agenda culturel	p 11

Tribune politique

	p 11
--	------

Retour sur ...

	p 12
--	------

Journal d'information municipal de la commune des Pieux - juin 2016

Responsables de la rédaction : Jacques LEPETIT - Chantal BROUZENG-LACOSTILLE
Rédaction : Services municipaux
Crédits photos : Mairie des Pieux ; Communauté de communes des Pieux ; Mickael Denize pour Aurel-street ;
Mise en page : Marie-Laure COLIN
Impression : Imprimerie Lecaux
Tirage : 1600 ex. Gratuit
Mairie des Pieux BP 12 - 50340 LES PIEUX
Tél. : 02 33 87 50 00 - Fax : 02 33 87 50 09
www.lespieux.fr / mairie@lespieux.fr

UN BEL ETE SUR LA PLAGE DE SCIOTOT

Un tiralo disponible cet été

Connaissez-vous le Tiralo ? Sa fonction principale est d'aider les personnes à mobilité réduite à se baigner. La Commune de communes des Pieux va équiper cet été la plage de Sciotot d'un de ces fauteuils. Il sera accessible au poste de secours du 1^{er} juillet au 31 août gratuitement.

Le tiralo est un fauteuil roulant amphibie. Il permet aussi bien, et sans transformation, de rouler et de flotter. Il évolue facilement sur tous les types de sol, sable ou galets et permet ainsi, à tout passager accompagné, d'accéder à la plage, de s'y promener et de se baigner en eau calme. C'est une aide à la baignade. Le passager est toujours assisté par une personne valide qui veillera aux consignes de sécurité fournies par les sau-

veteurs. L'accompagnant est responsable de sa manœuvre sur la plage et dans l'eau. Ainsi le passager, confortablement assis, est capable d'éprouver, comme tous, les

joies de la baignade. Pour utiliser le tiralo, pas besoin de réserver, présentez-vous au poste de secours avec un accompagnant. Après avoir reçu les quelques consignes

l'appareil vous sera confié librement.

Sciotot est la 4^{ème} plage du canton à bénéficier de cette installation après Siouville-Hague, Surtainville et Le Rozel. La commune des Pieux continue ainsi l'accessibilité de la plage après la mise aux normes des sanitaires (toilettes et douche) et du stationnement.

Le tiralo, un service gratuit proposé par la CCP au poste de secours de la plage de Sciotot.



Sciotot, labellisée Pavillon Bleu depuis 16 ans

La commune s'est engagée dans une démarche de qualité environnementale pour sa plage de Sciotot via le Pavillon Bleu. En tant que touriste, se rendre sur une plage Pavillon Bleu, c'est choisir un site disposant d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique. Des poubelles de tri sont à disposition pour valoriser les déchets et la présence de sanitaires permet de garder une eau de baignade de qualité. La sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous sont également prises en compte, tout comme l'information sur la qualité de l'eau et sur la faune et la flore locales. Les communes engagées dans le label organisent tout au long de l'année et particulièrement pendant la saison estivale des activités de sensibilisation à l'environnement sous différentes formes.

Un nouvel aménagement pour la plage de Sciotot

Afin de préparer la prochaine saison estivale, la commune a réalisé plusieurs aménagements à Sciotot notamment l'installation d'une structure de restauration rapide/vente à emporter.

Plage reconnue et appréciée, Sciotot accueille chaque été de nombreux touristes et locaux. La municipalité souhaite mettre en avant cet atout touristique. Aussi un groupe de travail du conseil municipal a défini les grandes orientations d'aménagement de ce lieu pour les années à venir. L'objectif est de proposer un site sécurisé disposant de services pour un accueil de qualité : poste de surveillance, douches, parkings, lieu accessible ...

Dans un premier temps, la commune a implanté une terrasse en vue de l'installation d'une structure de restauration rapide-vente à emporter. Ces travaux ont été réalisés rapidement afin d'être en mesure d'offrir ce service pour la saison estivale 2016. Cette terrasse de 200 m² a été construite à proximité des sanitaires et située le long du parking de la Cale. Ce

chantier s'élève à 55 000 €. Une structure modulaire, servant à l'activité de restauration, complète l'installation.

L'exploitation de la structure a fait l'objet d'un appel à candidatures. Le projet retenu propose une restauration de qualité. Des animations tout au long de la saison estivale seront proposées en parfaite col-

laboration avec les activités réalisées par les associations sur le site de Sciotot.

Pour décorer le mur extérieur des sanitaires situé tout près du snack, l'artiste Aurel-Street a créé une fresque sur le thème de la mer. Le conseil municipal enfant a contribué à ce projet et a participé à deux ateliers avec le peintre.



Bienvenue aux nouveaux commerçants !

- Besoin d'aide ? **Services et jardins**, situé 1, route du Grand large sur Les Pieux est là pour vous. Travaux de jardinage, travaux ménagers, aide aux courses, bricolage, ... n'hésitez pas à les contacter au 06.77.33.98.02.
- **Laeti Shoes** vient d'ouvrir ses portes rue Centrale. Vous y trouverez une large gamme de chaussures pour adultes et enfants. Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h.
- Le salon de coiffure «**Savoir coiff hair**» s'est installé place la Poste. Pour prendre rendez-vous, appelez l'équipe au 02.33.40.24.84.
- La Maison des services publics accueille une nouvelle association «**Tremplin services**». Elle propose des aides pour les particuliers : entretien du linge, intendance de logements, garde d'enfants, ... Une permanence a lieu le 1^{er} mardi mois dans le bureau n°1 de la MSP.

CADRE DE VIE

L'éclairage public à la loupe

Dans un souci d'économie et de limitation de la pollution lumineuse, l'équipe municipale a entrepris une réflexion autour de l'éclairage public.

« Aujourd'hui l'éclairage public, c'est 41 % de la facture d'électricité annuelle de la commune. En 2015, son montant s'élevait à près de 57 000 €. Cette somme

a un impact sur le budget communal » indique André Peyronnel, adjoint maire des Pieux en charge de ce dossier.

La motivation de la commune n'est pas qu'économique. « En effet, l'éclairage nocturne a également un impact sur les populations animales, végétales et humaines. L'absence d'alternance jour-nuit perturbe par exemple le sommeil des

hommes et la récupération de leurs défenses immunitaires » précise-t-il.

Si l'on ne peut pas dans l'absolu, supprimer toutes les sources d'éclairage artificiel, des pistes sont à l'étude. « L'enjeu n'est pas de basculer dans le noir complet à tout prix. Il s'agit plutôt de s'interroger sur la pertinence d'éclairer certains endroits. Un éclairage partiel peut être la solution, soit géographique, soit temporel. Et il ne demande aucun investissement ». Ainsi certains quartiers de la commune ne seront par exemple plus éclairés au milieu de la nuit. Pour d'autres routes un candélabre sur trois sera allumé durant cette période. « La mise en œuvre de ce projet nécessite du temps. Nous allons procéder à des expérimentations d'ici à la fin de l'année. Nous attendons les retours des pieusais afin d'ajuster les besoins de chacun. Nous gardons comme objectif bien évidemment d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes » souligne André Peyronnel.



Rechargez vos véhicules électriques sur Les Pieux !

La commune sera prochainement équipée de deux bornes de rechargement pour les véhicules électriques. Ce projet est conduit par le SDEM (Syndicat départemental d'énergies) de la Manche.

« Le développement à grande échelle du véhicule électrique en France suppose que des infrastructures de recharge soient disponibles pour les usagers. Si l'essentiel des recharges se fera au domicile ou sur les lieux de travail, la disponibilité de bornes de recharge en accès public est jugée indispensable pour assurer l'utilisateur contre le risque d'autonomie insuffisante », explique André Peyronnel, adjoint au maire en charge des travaux. Le SDEM 50 a prévu de déployer d'ici à 2017, 129 bornes de recharge sur le département de

la Manche dont deux sur notre commune.

« Une première borne sera installée place de la Lande et une autre sur l'aire de co-voiturage du parking de la Fosse » indique-t-il.

Un plan de déploiement sur tout le département

Le SDEM50 a depuis le 1^{er} avril 2014 la compétence « d'installation et de gestion d'infrastructures de recharge de véhicules électriques ». L'investissement total est de 1,34 millions d'euros. L'ADEME financera à hauteur de 48%, ce qui laissera 52% à la charge du SDEM50, du département et des communes.

Toutes les infrastructures de recharge du schéma de déploiement seront dédiées au

service de recharge publique. Elles seront implantées sur le domaine public de la commune sans aucune restriction d'accès. Le schéma de déploiement prévoit un maillage de bornes cohérent à l'échelle du territoire. Il a été établi par le SDEM50 avec l'aide du Conseil Général de la Manche à partir de critères de répartition de la population, de niveau de services et de flux de déplacement.

En parallèle à ce projet, la commune fera l'acquisition pour ses services de deux véhicules électriques.



APPEL TELEPHONIQUE FRAUDULEUX

La mairie met en garde les pieusais, et notamment les personnes âgées, contre les agissements frauduleux d'une société proposant ses services pour des diagnostics thermiques. Les démarcheurs se présentent au nom de la mairie or la commune n'a accrédité aucune société pour ce travail. En cas d'appel douteux, contactez la mairie au 02.33.87.50.00.

Les travaux d'accessibilité de la médiathèque achevés

La médiathèque est désormais accessible à tous. Sas refait, rampe au niveau de l'escalier, porte automatique ...

L'entrée de l'établissement a été entièrement revue. Ce chantier n'a pas perturbé les lecteurs. La médiathèque est restée ouverte durant les deux mois nécessaires aux travaux.

Le coût de ses aménagements s'élève à 22 000 €.



EN BREF

• **Ouverture de la mairie** : En juillet et août la mairie reste ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. La permanence citoyenneté/état-civil du samedi de 10h00 à 12h00 sera fermée du 02 juillet au 27 août. Elle sera ré-ouverte le 03 septembre. • **Vos demandes de passeport** : Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée... Les mairies équipées les plus proches de notre commune sont : Bricquebec, Cherbourg-en-Cotentin (Cherbourg-Octeville, Tourlaville et Equeurdreville-Hainneville) et Beaumont-Hague.

Serge Travert, l'ASVP de la commune

Face aux différents problèmes d'incivilité constatés sur la commune tels que les stationnements anarchiques, les déjections canines, ... la municipalité a fait le choix de dédier un agent des services techniques au poste d'agent de sécurité sur la voie publique (ASVP). Serge Travert a pris sa nouvelle fonction depuis

janvier 2015.

Il est avant tout au service de la population et veille à préserver la tranquillité, la propreté et la sécurité de notre ville.

Serge Travert n'est pas inconnu des pieusais. Il est agent de la commune depuis 1984 et a fait office de garde-champêtre à partir de 1988. Le poste d'ASVP rentre dans la continuité de ses précédentes fonctions.

Quelles sont vos missions ?

« Je joue un rôle de proximité par une présence sur le terrain régulière auprès de la population, des commerçants et des touristes. J'effectue des rondes sur toute la commune et, plus particulièrement, dans le bourg et au niveau de la plage. Je veille à la sûreté et au confort des habitants. Mes missions sont très diversifiées. Elles m'amènent à assurer, par exemple, la sécurisation des accès aux écoles et à contrôler le stationnement et la circulation des véhicules. Je constate également les incivilités sur la voie publique comme les détériorations de mobiliers urbains, le dépôt sauvage d'ordures, ... Je travaille en lien avec le service urbanisme afin de constater

les infractions liées à ce domaine. J'assure aussi la sécurité des manifestations ayant lieu sur la voie publique comme les défilés. J'organise le marché du vendredi matin avec notamment l'installation et l'encaissement des commerçants. Je mets aussi en fourrière les animaux en divagation. Enfin, je suis le représentant communal auprès de la chambre funéraire.

Quels sont vos moyens d'action ?

« Je suis là avant tout pour dialoguer et faire de la prévention avec les personnes. Je suis amené à verbaliser les infractions sur la voirie publique, tels que les stationnements gênants, le non-respect des installations publiques ou encore les déjections canines... Pour cela j'ai été assermenté par le Procureur de la République. »

Comment se passe la verbalisation ?

« La verbalisation est électronique. Je ne dépose pas un PV sur le pare-brise du contrevenant mais seulement un avis de contravention. Le PV est transmis immédiatement par voie électronique à l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) qui adresse la contravention par courrier au propriétaire du véhicule. Dès qu'un procès-verbal est émis, celui-ci ne peut en aucun cas être annulé. C'est le Trésor public qui se charge du recouvrement des amendes, encaissées par les services de l'État. Alors pour éviter les soucis, une seule solution : respectez le code de la route ! »



Un parking sécurisé pour le stade

La commune des Pieux a fait l'acquisition du terrain jouxtant le stade municipal en mars 2016. La priorité pour la municipalité étant de sécuriser l'accès à l'équipement sportif, un projet d'aménagement temporaire est lancé. Il permettra aux usagers de stationner sur cette parcelle. Une plateforme sera aménagée avec un revêtement provisoire.

Dans un second temps, un groupe de travail s'est constitué afin de reprendre le projet d'aménagement d'une aire de stationnement durable et d'un terrain de tir à l'arc. Les associations concernées, à savoir l'USOC et les Archers Pieusais, ont été intégrées à la réflexion.

CULTURE

Le wifi disponible à la médiathèque

A partir du 2 juillet, la médiathèque Victor-Hugo proposera un accès gratuit au Wifi pour ses adhérents.

Grâce à une connexion sécurisée, les lecteurs pourront ainsi profiter de leur visite à la médiathèque pour consulter Internet sur leur smartphone, tablette ou ordinateur portable.

La Médiathèque offre des salles de travail indépendantes où tout un chacun peut venir travailler ou faire une recherche. Le dispositif wifi mis en place vient compléter cette offre.

Ce service entre dans le programme de nouvelle convention mis en place avec la Bibliothèque Départementale de la Manche en 2016.



Assonosphère : une nouvelle association culturelle pour la commune

Depuis le 10 février, la commune compte une nouvelle association. Son champ d'intervention : l'organisation d'événements culturels, principalement des animations musicales, ... en salle ou en plein air. La jeune association a déjà une dizaine de bénévoles. Ils feront leurs premières armes le 7 juillet dans le cadre du Tour des Ports de la Manche à Diélette avec, notamment, un atelier graph sur fond d'apéro-mix suivi d'une soirée électro sur le thème des pirates. D'autres événements sont en cours de préparation sur la commune à l'automne. Contact : assonosphere@gmail.com et facebook assonosphère.

URBANISME

ZAC : les aménagements se poursuivent



Le secteur de la Lande et Siquet continue son installation. Ce nouveau quartier de la commune, situé à deux pas du bourg, s'agrandit.

Le parcours sportif longeant le chemin de La Roche à Coucou sera complété par des

jeux pour enfants. Trois modules de type balancelle et jeux sur ressort seront installés prochainement pour le plaisir des plus petits.

Les travaux de viabilisation de la tranche 2, située à proximité de l'avenue de la Côte des Isles, ont débuté en mars. 13 lots libres pour la construction de maisons individuelles seront mis en vente. Leur superficie varie de 460 à 780 m². La commercialisation sera lancée d'ici cet automne. A cet effet, vous pouvez contacter, pour tous renseignements, l'étude de Mes Horvais-Mahier et les agences immobilières Gimazane et Lefranc. Cette zone sera complétée par des équipements publics. A noter que six parcelles sont encore disponibles dans les autres tranches déjà

réalisées (tranche 1 et 3).

Les travaux continuent également pour le pôle santé et le pôle enfance. Ces deux établissements ouvriront leurs portes début 2017.

L'enquête parcellaire de la tranche 4, située au sud de ces équipements, débute cette année. Cette phase permet d'identifier les propriétaires concernés et de savoir dans quelle mesure les biens pourront être acquis par l'aménageur de la ZAC.



SCOLAIRE / JEUNESSE

Le conseil municipal enfants en action

Depuis leur élection en novembre, les jeunes du conseil municipal enfants ne chôment pas : cérémonie, atelier de peinture, réunion de travail, carnaval au Foyer des personnes âgées, ... De nombreux projets sont en cours de réalisation.

Encadrés par leur animatrice, Sandra Hébert, et les élus du conseil municipal, ils ont défini trois thèmes d'action :

- la rénovation ou création d'un skate-parc ;
- la mise en place d'un mur d'expression ;
- des rencontres pour rompre l'isolement entre les personnes.

Dans ce cadre, plusieurs opérations ont eu lieu en avril aux foyers des personnes âgées de la Boiserie et des Aubépines : rencontre et jeux avec les résidents, participation au carnaval des établissements avec des ateliers de confection de masques, ...

Les jeunes conseillers s'investissent dans la vie des Pieux et prennent à cœur leur rôle. Ils ont participé notamment aux vœux de la commune et aux cérémonies commémoratives d'hommage aux déportés et du 8 mai 1945.



Des nouveautés pour les TAP à la rentrée !

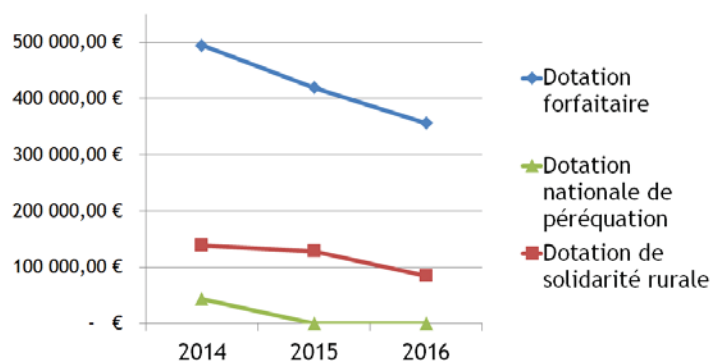
A compter de la rentrée 2016/2017, il n'y aura plus de changement de planning en cours d'année pour les Temps d'activités périscolaires. **Ils auront lieu de 13h25 à 14h25 à l'école maternelle et de 15h30 à 16h30 à l'école primaire toute l'année.** L'organisation reste la même, à savoir une heure de TAP les lundi, mardi et jeudi et fin de l'école pour tous à 15h30 le vendredi. La municipalité a souhaité maintenir la gratuité de ces activités pour les familles. Les fiches d'inscription seront communiquées via l'école durant le mois de juin. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

Le budget communal 2016

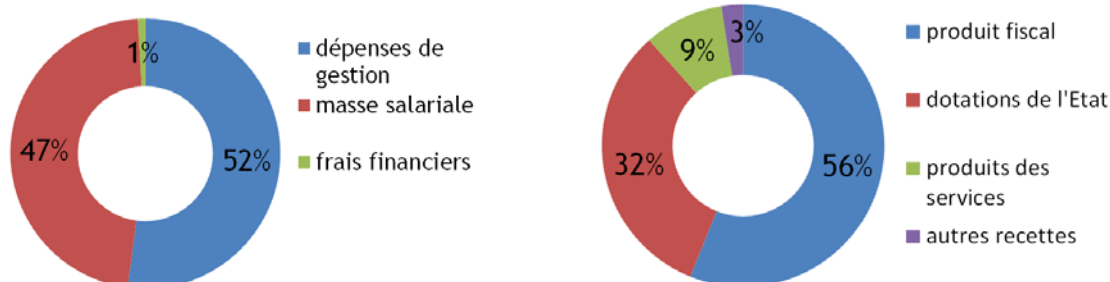
Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du jeudi 24 mars, le budget des Pieux pour l'année 2016.

En réponse au contexte financier contraint, le budget 2016 est un budget raisonné qui concilie qualité du service rendu aux pieusais et préservation des grands équilibres financiers.

Une fois de plus, la commune doit faire face à la baisse des dotations de l'État. Depuis ces dernières années, cette baisse importante impacte fortement l'investissement communal. Pour 2016, c'est 63 000 € de moins par rapport à 2015 qui ont été confirmés depuis le vote du budget. De nouvelles pistes d'économie devront être trouvées pour compenser.



Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement hors écritures d'ordre en 2015



La municipalité compte engager, poursuivre ou finaliser plusieurs actions comme le chantier du pôle enfance, l'aménagement d'un parking au stade municipal, la refonte de son site internet, les installations de terrasses à Sciotot ... La Communauté de communes des Pieux continue d'apporter son soutien aux communes du

canton. Elle aide notre ville sur les projets d'investissement suivants :

- Pôle enfance : 700 161,50 €
- Espace culturel : 1 447 449 €
- ZAC travaux de voiries et réseaux : 112 020,83 €.

La réunion du Conseil du 24 mars était aussi l'occasion de voter le compte administra-

tif 2015. Ce document est le bilan financier préparé par le maire. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année. Il permet de contrôler sa gestion et de rapprocher les prévisions annoncées lors du budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

SOCIAL

Le vélo : un passage entre les générations

Les CCAS de Flamanville et des Pieux organisent une exposition témoignages sur le thème du «Vélo d'hier à aujourd'hui». Elle sera exposée du 02 au 10 juillet à Diélette.

Les usagers du CCAS et des enfants de la commune ont travaillé sur cette exposition. Pour créer leur support, ils ont interrogé des personnes âgées sur le rôle

et les formes des vélos d'autrefois. Un micro-trottoir a également été réalisé par le Local jeunes de l'AAGIR un jour de marché. Cette opération fait bien sûr écho au passage du Tour de France en juillet prochain.

«Au-delà de son côté ludique, ce projet a permis de créer du lien et des échanges entre les générations. Il est important,

pour les usagers du CCAS, de sortir de leur isolement», indique Charlene Delalex, adjointe au maire en charge du social. «Les plus jeunes ont apprécié le dialogue qui s'est mis en place. Le partage était vraiment présent», explique-t-elle.

«Vélo d'hier et d'aujourd'hui » : exposition du 02 au 10 juillet à Diélette sous forme d'affiches et de témoignages vidéo.

Le sommeil s'invite dans les TAP

Dans le cadre des Temps d'activités périscolaires, les travailleuses sociales des CCAS des Pieux et Flamanville ont organisé un atelier sur le thème du sommeil. Onze enfants de CM2 ont participé à cette activité.

Le CCAS des Pieux n'intervient pas seulement dans l'accompagnement des personnes en difficulté. Parmi ses missions, il propose aussi des sensibilisations et des informations aux habitants de la commune, notamment sur les messages de prévention. Christel Ruel, référente sociale du CCAS, intervient ainsi ponctuellement au sein des Temps d'activités périscolaires. De mars à mai, un groupe d'élèves de CM2 a suivi six séances hebdomadaires sur le sommeil.

« C'est quoi le sommeil ? Les rituels pour bien s'endormir, la relaxation ou les méfaits des écrans, ce sont quelques-uns des thèmes abordés au cours de ces séances » explique Christel Ruel. « Plus l'utilisation d'écrans est importante chez les enfants, plus le retentissement sur le sommeil devient préjudiciable. Face à ce constat, nous avons souhaité, avec les membres du CCAS, intervenir directement auprès des enfants pour leur expliquer de manière ludique le rôle essentiel du sommeil. Plus nous intervenons tôt dans la vie de l'enfant, plus nous avons de chance de faire passer nos messages », explique-t-elle.

Les enfants sont repartis avec un petit livret retraçant les ateliers. Il sera une base pour dialoguer en famille sur ce thème et

réfléchir sur la nécessité d'avoir un sommeil réparateur.



TOUR DE FRANCE

Tous en selle pour le Tour 2016

Après deux Grands Départs à l'étranger, le Tour de France 2016 prendra son envol dans la Manche. L'événement aura lieu du 26 juin au 4 juillet dans notre département avec un temps fort pour notre commune le dimanche 03 juillet.

Afin d'accueillir au mieux cet événement, la circulation et le stationnement seront modifiés voire interdits dans le bourg des Pieux.

Stationnement

Le stationnement bilatéral de tous les véhicules est interdit en bordure et sur la chaussée :

- du vendredi 1^{er} juillet 2016 à 14 heures au dimanche 03 juillet 2016 à 18 heures

- route de Barneville, partie comprise entre le giratoire de la Fosse et la place du Petit Bourg,
- place du Petit Bourg,
- rue Froide, partie comprise entre la rue Centrale et l'avenue de la Hague,
- avenue de la Hague, partie comprise entre la rue Froide et le giratoire du SDIS

- le dimanche 03 juillet 2016

- de 8 heures à 13 heures, du giratoire de la mairie au carrefour de la place de la Poste

- de 13 heures à 18 heures, rue Centrale, du giratoire de la mairie au giratoire de Groupama.

- de 18 heures à 1 heure rue Centrale, du giratoire de la mairie à l'intersection avec la rue Lanchon.

Attention ! Tous les véhicules ne respectant pas ces dispositions seront mis en fourrière.

Circulation

La circulation sera interdite dans les deux sens

- le dimanche 03 juillet 2016 de 8 heures à 13 heures : rue Centrale, du giratoire

de la mairie au carrefour de la Place de la Poste

- le dimanche 03 juillet 2016 de 13 heures à 18 heures :

- route de Barneville, partie comprise entre le giratoire de la Fosse et la place du Petit Bourg,

- place du Petit Bourg,

- rue Centrale, du giratoire de la mairie au giratoire de Groupama,

- rue Froide, partie comprise entre la rue Centrale et l'Avenue de la Hague,

- carrefour des Etabliers,

- avenue de la Hague, partie comprise entre la Rue Froide et le giratoire du SDIS. L'accès des voies adjacentes à cet itinéraire sera stoppé durant l'épreuve.

- le dimanche 03 juillet 2016 de 18 heures à 1 heure : rue Centrale, du giratoire de la mairie à l'intersection avec la rue Lanchon.

Quelques conseils de sécurité pour vous, spectateurs !

En attendant le passage des coureurs, la route du Tour est fermée à la circulation, néanmoins des véhicules accrédités par le Tour de France l'empruntent.

Les spectateurs risquent d'être surpris par des voitures isolées qui précèdent, traversent ou suivent la caravane publicitaire, souvent à vive allure et, parfois, à contre sens de la circulation habituelle, sur la gauche de la chaussée ou dans les giratoires. Les spectateurs doivent rester extrêmement vigilants, particulièrement sur les routes sans trottoir.

- Ne pas laisser les enfants sans surveillance, éviter les jeux de balle ou de ballon. Face à une route apparemment déserte, ils peuvent être tentés de traverser seuls...

- En cas de forte chaleur, et surtout s'ils sont accompagnés d'enfants en bas âge, il est recommandé aux spectateurs de prendre des boissons rafraîchissantes non alcoolisées, des chapeaux, de la crème solaire protectrice... et des petits jeux pour faire patienter les plus jeunes !

- En arrivant sur place, ne garez pas vos véhicules sur l'emprise de la chaussée : ils gêneront le passage de la course.

- A pied, ne vous installez pas à la sortie d'un virage où la visibilité est plus faible.

- Redoublez d'attention lors du passage de la caravane publicitaire, surtout lorsque les partenaires du Tour de France vous distribuent des cadeaux et des objets promotionnels.

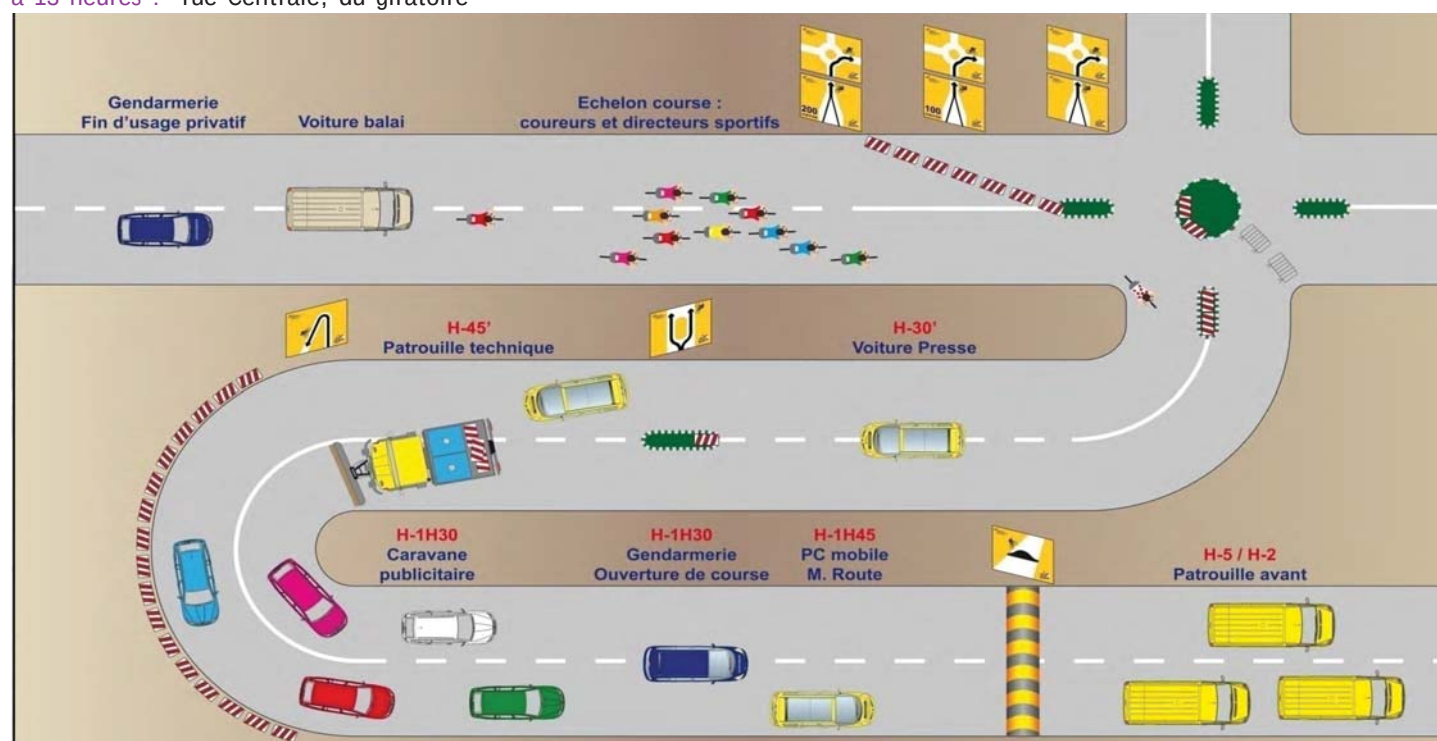
- Restez sur les côtés de la route : en aucun cas, vous ne devez traverser ou vous précipiter vers les véhicules publicitaires.

- Surveillez tout spécialement vos enfants : ils n'ont ni le même champ de vision ni la même conscience du danger que vous.

- Ne faites pas chuter ces champions que sont les coureurs du Tour de France. Pour leur sécurité, n'allez pas au devant d'eux, même pour les encourager. Un écart ou une accélération peut être à l'origine d'une chute et de blessures graves.

- Tenez vos animaux en laisse : un chien en liberté dans l'ambiance bruyante du Tour de France risque de s'affoler et de traverser à tout moment la chaussée, devant un véhicule de la caravane ou le peloton ...

- Attention, lorsque vous prenez des photos ou des vidéos, n'oubliez pas que la vision que vous avez à travers l'objectif transforme les perspectives et les distances réelles.



TOUR DE FRANCE

Les Pieux aux couleurs du Tour

Depuis début juin, la commune a mis son maillot jaune et se prépare à la course : peintures sur les vitrines de la mairie et de la médiathèque, fanions dans le bourg, décoration sur les ronds-points, drapeaux distribués aux élèves des

écoles, ...

Pour marquer ce passage historique du Tour sur Les Pieux, la médiathèque Victor-Hugo a préparé plusieurs animations.

Prochains événements à noter :

- samedi 25 juin à 10h30 : bébés lecteurs «spécial sport» . Entrée libre et gratuite.
- le vendredi 1^{er} juillet de 9 h à 12h : ate-

lier de sérigraphie de sac en coton (fourni sur place) sur le thème du vélo pour les scolaires et pour le public.

Animation gratuite ouverte à tous.

De nombreux supports (livres, revues, BD, ...) sur la «petite reine» seront mis à disposition du public durant tout le mois de juin.

Tour de France sur Les Pieux - dimanche 03 juillet 2016

Heure de passage de la caravane : 14h24

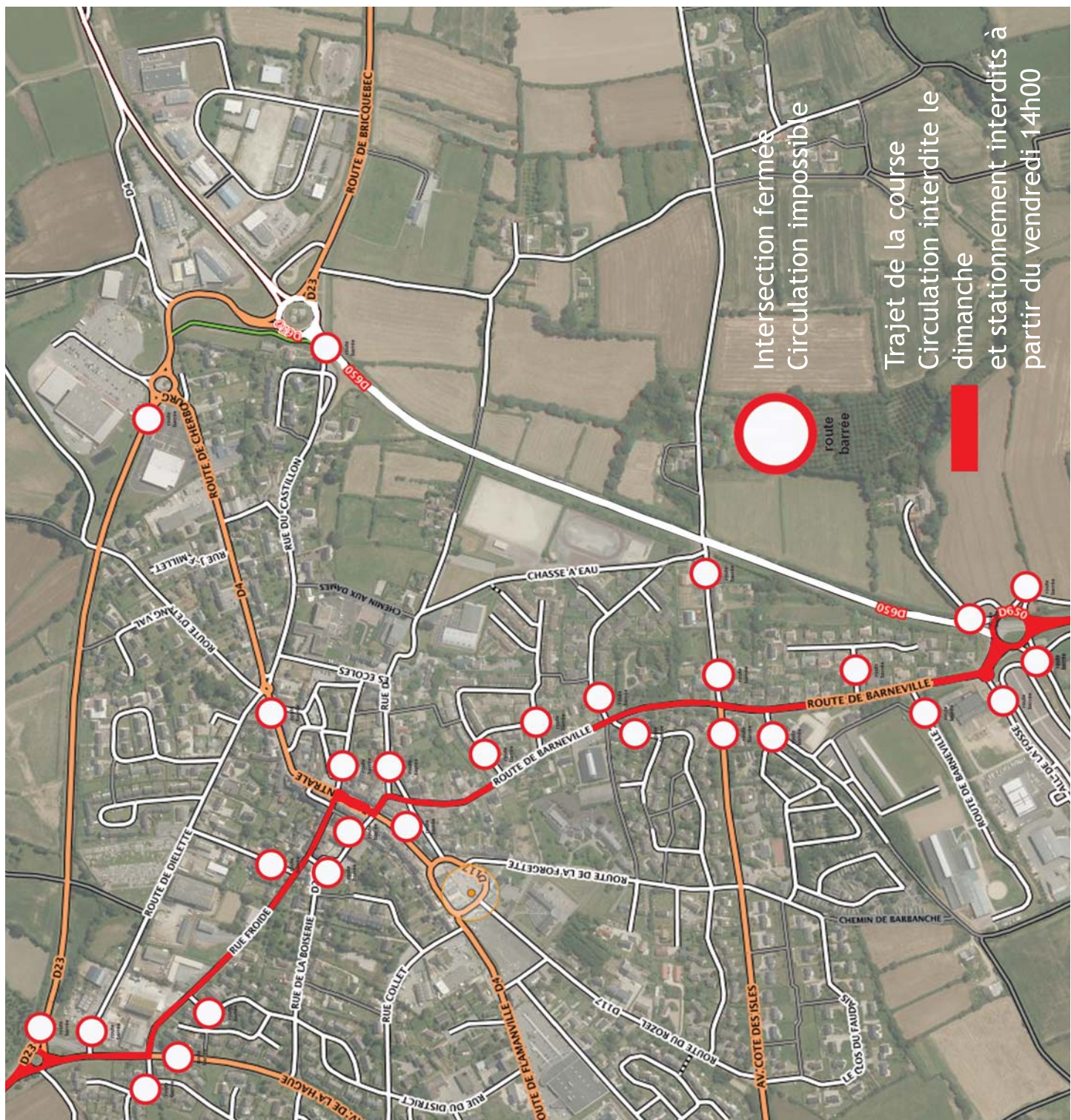
Heure de passage des coureurs du Tour : 16h14

Fermeture des routes : 12h00

Réouverture des routes : 18h00 (sauf rue Centrale)

Parkings disponibles pour les véhicules : place de la Lande, place de la Poste et zone de la Fosse

Ces informations demeurent théoriques et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de course



AGENDA

Vos animations de l'été

> **Activités Été-Jeunes** : du mercredi 6 juillet au mercredi 24 août inclus. Activités sportives pour les 8/17 ans.

Activités en demi-journées : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (du lundi au vendredi) avec des jeux sportifs, football, handball... Les activités ont lieu dans les gymnases le matin et sur la plage de Sciotot l'après-midi.



Sorties : karting, mini-golf, Forest Adventure... Pour tous renseignements, contacter le C2A des Pieux au 02.33.52.90.00. ou www.oslc-lespieux.fr

> Centre d'activités voile et vent à Sciotot :

L'OSLC propose tout l'été des séances d'initiation et de perfectionnement

ainsi que des stages de char à voile et de char à cerf-volant. Renseignements et inscriptions au CAVV, route du Fort, Sciotot - Tél. : 02.33.04.16.78 ou www.oslc-lespieux.fr.

> **Marche nordique** : tous les mercredis après-midi. Renseignements et inscriptions au C2A au 02.33.52.90.00.

> **AAGIR** : accueil des enfants de 3 à 18 ans du 06 juillet au 05 août et du 22 au 31 août.

> **A.L.S.H. (Accueil de loisirs sans hébergement) pour les 3/12 ans** : Les activités proposées y sont variées et nombreuses suivant un thème : jeux, bricolage, sorties, ... Ouverture de 7h30 à 18h00 (possibilité en demi-journée).

Mini-séjours à Colignon (Tourlaville) pour les 5-7 ans deux séjours au choix, du 11 au 12 juillet ou du 12 au 13 juillet (découverte du camping en collectivité, activités de bord de mer), pour les 7-9 ans, du 18 au 22 juillet et pour les 9-12 ans, du 25 au 29 juillet (dominante : activités nautiques ...).



Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à l'A.L.S.H. au 02.33.94.24.88 (7, avenue de la Côte des Isles) lundi, mardi et jeudi de 8h à 9h30 et de 16h30 à 18h, mercredi, de 14h à 17h30 et le vendredi de 15h30 à 18h30. Les inscriptions commenceront le lundi 6 juin.

> **Local jeunes pour les 12 à 18 ans** : Le Local jeunes sera ouvert de 10h à 12h et de 13h à 18h30 (possibilité en demi-journée avec restauration éventuelle). Au programme : sorties sportives et culturelles, activités manuelles, jeux ... Renseignements au 02.33.04.38.93 (Place de la Poste).

> **Médiathèque Victor Hugo** : Du 02 juillet au 27 août, les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants : le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

> **Centre multimédia** : Du 02 juillet au 27 août, les horaires d'ouverture du centre multimédia sont les suivants : le mardi et le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30, le jeudi de 15h30 à 18h30, le vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h.

Vos animations en juillet

> **Beach-volley** : tournoi le jeudi 14. Rendez-vous à 10h00 au terrain en 3x3 libre. Nombreux lots à gagner.

> **Pétanque - terrain de Sciotot** : tous les vendredis à 14h à partir du 08 juillet / tournois organisés par l'ALS. Les lundis 11 et 18 juillet en semi-nocturne / tournois organisés par la Société de chasse.

> **Venez passer l'été sur la plage de Sciotot** : animations gratuites autour du sport organisées par la CCP en partenariat avec les associations du canton. Rendez-vous au poste de secours à partir de 14h. Ouvert à tous. Au programme : multisports avec trampoline, mini-golf, badminton... les 18,19, 20 et 21 ; handball le 15 ; volley-ball le 22 ; rugby les 30 et 31

> **Grande fête Saint-Clair** : les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 juillet. Tous les jours, fête foraine et rôtisserie. Au programme :

- le vendredi : marché, ouverture de la fête sur le parvis de la mairie à 11h, tournoi de pétanque à Sciotot à 14h avec l'ALS et course cycliste "Critérium Rico" en ville à 20h ;
- le samedi : vide-grenier dans le bourg à partir de 8h ; parade et

animation de 16h à 21h30 ;

- le dimanche : messe St Clair en musique à 10h40, parade aux FPA et, à la sortie de l'église, grand défilé parade dans le bourg à 15h00, aubade à 21h30, suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice à 23h00, remise des clés de la ville à 23h30



Vos animations en août

> **Beach Volley** : tournoi le samedi 14 et le dimanche 20. Rendez-vous à 13h30 au terrain en 3x3 libre. Nombreux lots à gagner.

> **Pétanque - terrain de Sciotot** : tous les vendredis à 14h

> **Venez passer l'été sur la plage de Sciotot** : animations gratuites autour du sport organisées par la CCP en partenariat avec les associations du canton. Rendez-vous au poste de secours à partir de 14h. Ouvert à tous. Au programme : multisports avec trampoline, mini-golf, badminton, jeux de ballons ... les 1^{er}, 02, 03, 05, 16, 17 et 18 ; volley-ball le 05

> **Fête de Sciotot** les samedi 06 et dimanche 07 août. Au programme :

- le samedi : concert gratuit en plein air à partir de 21h00 avec le

groupe "Hot rod 56" et feu d'artifice ;

- le dimanche : salon des produits du terroir sous chapiteau avec de nombreux stands, animations jeux en bois de l'association Tecnor et les batteurs de blé du Cotentin.

> **Festival «La Hague en musiques»** : du 06 au 10 août avec 4 concerts programmés et une animation gratuite pour le jeune public. Renseignements et réservation dans les offices de tourisme de la Hague.

> **Vide-grenier** : le 13 dans le bourg à partir de 8h

Ce programme est donné à titre indicatif par les associations et pourra être modifié. Pour plus d'informations, connectez-vous sur notre site internet www.lespieux.fr

Espace culturel

Retrouvez toute la programmation de l'espace culturel sur notre page facebook : Espace culturel Les Pieux



27 août

Forum des associations

de 10h à 17h à la salle Polyvalente, organisé par l'OSLC. Entrée libre.



1^{er} octobre

Florent Peyre - spectacle d'humour

organisé par l'association Bouge avec Léo à l'espace culturel
Réservations au 02.33.45.40.06



08 octobre

A fond'cale en concert

20h30 à l'espace culturel.
Réservations à la médiathèque des Pieux au 02.33.10.11.20



16 octobre

Au lit ! - Conte de Gilles Bizouerne pour les enfants

à 15h30 à l'espace culturel. Spectacle gratuit en partenariat avec la BDM
Réservations à la médiathèque des Pieux au 02.33.10.11.20



21 octobre

Déshabillez-mots - Spectacle Villes en scène d'humour

à 20h30 à l'espace culturel.
Réservations à la médiathèque des Pieux au 02.33.10.11.20

28 octobre

Jeanne ADDED

concert organisé par le Circuit des musiques actuelles à l'espace culturel. Renseignements au 02.33.20.42.24. Vente des billets en ligne : www.lecircuit.fr

05 novembre

Concert «L'accordéoniste» par Catherine Dargent

à l'espace culturel à 20h30. Spectacle sur Édith Piaf et Jean Cocteau.
Réservations à la médiathèque des Pieux au 02.33.10.11.20



19 novembre

Le magicien des couleurs - Spectacle pour les enfants

à 18h00 à l'espace culturel.
Réservations à la médiathèque des Pieux au 02.33.10.11.20



03 décembre

ZZZ'insectes - Spectacle Villes en scène de danse pour les enfants

à 18h00 à l'espace culturel.
Réservations à la médiathèque des Pieux au 02.33.10.11.20

TRIBUNE POLITIQUE

Le préfet a donc validé le schéma du Grand Cotentin. Enfin, la "marque Cotentin", synonyme de qualité, d'excellence, de renommée mondiale va prendre un formidable élan.

Malheureusement pour notre territoire, alors que depuis février 2015 Les Pieux... Demain ! demande à intégrer notre collectivité dans ce schéma, malgré les mises en garde de deux préfets sur la non-recevabilité de la «fusion à 3» CCP-CCH-Douve et Divette, la stratégie conduite par le maire des Pieux, président de la Communauté de communes est désastreuse.

Désastreuse d'abord pour les agents de la CCP et des communes. Désastreuse ensuite, car nous aurions dû échanger depuis longtemps avec nos futurs partenaires de l'agglomération pour connaître les orientations et modalités des compétences. Désastreuse aussi car le sujet de la "commune nouvelle" devrait être étudié depuis des mois pour expliquer aux habitants, analyser les besoins, les enjeux et rédiger un projet de charte de gouvernance valorisant les nombreux atouts de notre territoire. Aujourd'hui, ce retard n'est pas rattrapable. Quelques communes choisissent de ne pas adhérer à la commune nouvelle. Ne nous opposons pas frontalement, ne ruinons pas toutes ces années de travail en commun. Et travaillons ensemble pour préparer ce grand virage du 1^{er} janvier 2017 qui scellera la fin de la Communauté de communes des Pieux.

Bonnes vacances à toutes et tous. Et bon courage aux services, artisans, commerçants et professionnels du tourisme pour cet été 2016.

Christophe Iskenderian, Laurent Estienne et Clovis Lecaplain

Liste «Les Pieux... Demain ! »

Dès le mois de décembre 2015, nous évoquons la nécessité de créer une commune nouvelle à 15, réponse la plus adaptée à l'intégration de la Communauté de Communes des Pieux dans le Grand Cotentin, pour maintenir la qualité et la proximité de nos services publics.

Aujourd'hui, à l'heure où nous écrivons cette tribune, plusieurs communes sont réticentes à la création d'une commune nouvelle en lieu et place de la Communauté de Communes des Pieux.

Et pourtant, au regard des nombreuses compétences qui ont été déléguées tout au long de ces 38 ans de coopération intercommunale, une continuité logique de l'évolution de l'organisation de notre territoire s'impose à nous sous la forme d'une commune nouvelle afin de :

- Permettre la continuité du travail déjà mené en matière de politiques publiques telles qu'économique, scolaire, sociale, culturelle, sportive et vie associative.

- Poursuivre l'animation du territoire et son développement au travers des équipements structurants créés toutes ces dernières années.

- Maintenir un service public de qualité et de proximité, afin de garantir aux habitants un cadre de vie accueillant, sécurisant et qui leur permette ainsi de s'épanouir dans une vie locale riche au niveau associatif, culturel et sportif.

- Poursuivre le développement équitable, harmonieux et durable du territoire.

- Conduire à terme les projets en cours et programmés.

- Assurer le maintien des personnels de la Communauté de Communes des Pieux et des communes.

Souhaitons que l'esprit, l'intérêt et la solidarité communautaire l'emportent et fassent revenir certains élus sur leur position.

Jacques Leseigneur, Michel Papin, Elisabeth Boudaud, Régine Lecarpentier et Dominique Lecoffre «Liste Agissons et continuons ensemble »

RETOUR SUR...



Le 19 mars Teejay réunit plus de 450 fans à l'espace culturel.



Plus de 100 enfants ont participé à la chasse aux œufs le 27 mars.



Une fois par mois, les enfants ont rendez-vous à la médiathèque pour l'heure du conte animée par Colette.



Dans le cadre des Initiatives océanes, un nettoyage de la plage de Sciotot a eu lieu le 19 mars en partenariat avec le CNPE de Flamanville.



Atelier peinture pour Aurel-street et le conseil municipal enfants à Sciotot



La délégation de Weener a été reçue chaleureusement en mairie le 05 mai par le maire Jacques Lepetit.



Le club féminin de Dynamic Les Pieux a réalisé des maillots jaunes pour le rond-point des Sirènes.



Coding-goûter au centre multimédia ou comment apprendre le code en s'amusant !